

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE SAINT-DENIS (REUNION)
5 Avenue André MALRAUX - CS 81027
97495 SAINTE CLOTILDE CEDEX

2G2M FINANCE
chemin Forestier
la Bretagne 42 à
97490 STE CLOTILDE

V/REF : HDM
N/REF : 2001 B 64 / 2017-B-83

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE SAINT-DENIS (REUNION) certifie qu'il a reçu le 13/12/2015,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2015.

Concernant la société

2G2M FINANCE
Société par actions simplifiée
chemin Forestier
la Bretagne 42 à
97490 STE CLOTILDE

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-83 le 10/01/2017
R.C.S. ST DENIS DE LA REUNION TGI 433 601 291 (2001 B 64)

Fait à SAINT- DENIS le 10/01/2017,
LE GREFFIER



ENVOI EN GED

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE SAINT-DENIS (REUNION)
5 Avenue André MALRAUX - CS 81027
97495 SAINTE CLOTILDE CEDEX

2G2M FINANCE
chemin Forestier
la Bretagne 42 à
97490 STE CLOTILDE

Date Chrono : 10/01/2017

Type de document : Dépôt de comptes annuels

N° de Gestion : 2001 B 64

N° de dépôt : 2017B83

Siren : 433 601 291



GED00299654

INGAR IBRAHIM

105, résidence Anaxagore
24, rue Jean Cocteau - 97490 Ste-Clotilde
Tél. : 02 62 77 37 67
Fax : 02 62 30 23 47
contact.anis@exco.fr

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
DE SAINT-DENIS (RÉUNION)

Dépôt du: 10 JAN. 2017

N°:

RC:

83
(01364)

B433 601 291

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE DU 01/01/2015 AU 31/12/2015

SAS 2G2M FINANCES

42 A chemin Forestier
La Bretagne
97490 SAINTE-CLOTILDE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

105, résidence Anaxagore
24, rue Jean Cocteau - 97490 Ste-Clotilde
Tél. : 02 62 77 37 67
Fax : 02 62 30 23 47
contact.anis@exco.fr

SAS 2G2M FINANCES

42 A – chemin Forestier – La Bretagne
97490 SAINTE CLOTILDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Mesdames, Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 2G2M FINANCES SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.



Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Sainte-Clotilde, le 15 juin 2016



Ibrahim INGAR
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé(I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	275	275				
	Fonds commerciaux(1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	120 929	9 482	111 447	115 227	3 780-	3.28-
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	18 499	8 111	10 388	14 088	3 700-	26.26-
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières(2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	610 750		610 750	610 750			
Créances rattachées à des participations	343 859		343 859	278 684	65 174	23.39	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	1 094 312	17 868	1 076 444	1 018 750	57 694	5.66	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	45		45		45	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	32 550		32 550	21 700	10 850	50.00
	Autres créances	18 053		18 053	19 087	1 034-	5.42-
Capital souscrit - appelé, non versé							
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	124 781		124 781	224 746	99 965-	44.48-
	Disponibilités	39 093		39 093	3 542	35 551	NS
	Charges constatées d'avance(3)	86		86	85	1	1.50
	Total III	214 609		214 609	269 161	54 552-	20.27-
	Frais d'émission d'emprunt à éta(IV)						
Primes de remboursement des obligati(V)							
Ecarts de conversion acti(VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 308 921	17 868	1 291 053	1 287 910	3 142	0.24	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	19 200	19 200		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	434 800	434 800		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 920	1 920		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	665 091	556 759	108 333	19.46
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	12 567	108 333	95 766-	88.40-
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	1 133 578	1 121 011	12 567	1.12	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	86 346	91 936	5 590-	6.08-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	15 229	15 779	550-	3.49-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 432	3 314	1 118	33.74
	Dettes fiscales et sociales	51 468	55 871	4 402-	7.88-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance(1)				
	Total IV	157 475	166 899	9 424-	5.65-
	Ecarts de conversion passif(V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 291 053	1 287 910	3 142	0.24

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

76 899

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	3 502		3 502	2 773	729	26.29
Production vendue de biens						
Production vendue de services	39 096		39 096	119 077	79 981-	67.17-
Chiffre d'affaires NET	42 598		42 598	121 850	79 252-	65.04-
Production stockée						
Production immobilisée				140	140-	100.00-
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				1	1-	100.00-
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			42 598	121 991	79 392-	65.08-
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises			3 479	2 606	873	33.50
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			7 521	6 786	734	10.82
Impôts, taxes et versements assimilés			2 325	8 398	6 073-	72.32-
Salaires et traitements			19 542	2 135	17 407	815.12
Charges sociales			9 790-	38 533	48 323-	125.41-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 480	6 980	500	7.16
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1	0	1	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			30 558	65 439	34 881-	53.30-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			12 040	56 551	44 511-	78.71-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transféré(III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré(IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations	1 210	52 310	51 100-	97.69-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	3 074	16 233	13 159-	81.06-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		2 451	2 451-	100.00-
Total V	4 283	70 994	66 710-	93.97-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	2 726	2 940	215-	7.30-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 726	2 940	215-	7.30-
2. Résultat financier (V-VI)	1 558	68 053	66 495-	97.71-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	13 598	124 605	111 007-	89.09-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices	1 031	16 272	15 241-	93.66-
Total des produits (I+III+V+VII)	46 882	192 984	146 102-	75.71-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	34 315	84 651	50 336-	59.46-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	12 567	108 333	95 766-	88.40-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 291 052.71 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 42 598.30 Euros et dégagant un bénéfice de 12 566.78 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 813 €. Il s'agit du montant définitif déterminé à la fin de l'année 2015. Ce crédit d'impôt sera imputé sur l'impôt dû au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2015. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 813 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	813
	813

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
CAPITAL SOCIAL	20.0000	500	460		960

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Créances immobilisées

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Evaluation des valeurs mobilières de placement

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 320
Dettes fiscales et sociales	937
Total	4 264

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 1 000 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15 et Art. R 123-197; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
-SARL MAN-INVEST	1 500	1 385	100.00			343 820			4 753	
-SAS I INVEST	80 000	177 115	73.00			38		423 257	283 478	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

Dépôt du: 10 JAN. 2017.

N°: 83

RC: 61364

2G2M FINANCES

Société par actions simplifiée au capital de 19 200 euros

Siège social : 42A Chemin Forestier - La Bretagne

97490 STE CLOTILDE

453 601 291 RCS SAINT-DENIS

B 433 601 291

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 30 JUIN 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 12 567 euros de la manière suivante :

Section 1 –Origine

Bénéfice de l'exercice	12 567 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	665 091 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	677 658 euros

Section 2 –Affectation

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 677 658 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 133 578 euros décomposés comme suit :

- Capital social : 19 200 euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport : 434 800 euros.
- Réserve légale : 1 920 euros
- Report à nouveau : 677 658 euros
- Situation nette : 1 133 578 euros

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2016

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

